

971.428  
G8821v  
1940a

1940a



Bibliothèque Nationale du Québec





*Abbé Lionel Groulx*

# VILLE-MARIE

JOYAU DE L'HISTOIRE  
COLONIALE



Prix: 10 sous

MONTREAL  
Éditions du « Devoir »  
CMXL

FC  
2947.35

676

1940a

S

B. Q. R.  
NO. 1400

# VILLE-MARIE

JOYAU DE L'HISTOIRE COLONIALE

574/43 Ville M. G. Beaudoin 7005

*(Tous droits réservés)*

1940

# VILLE-MARIE

Conférence prononcée le 7 décembre 1939,  
à l'Académie Querbes d'Outremont,  
sous les auspices du Cercle  
Saint-Viateur

Monsieur le ministre,<sup>1</sup>

Monsieur le président,<sup>2</sup>

Mesdames, Messieurs,

Il y a quelque vingt ans, à l'heure de mes premiers contacts avec l'Histoire, j'esquissais de Ville-Marie un tableau dont j'extrais ces quelques lignes:

"Ville-Marie! Mot qui évoque un paysage d'histoire héroïque où flotte une atmosphère de légende. En aucun point de notre pays l'on ne vit pareille floraison d'héroïsme dans un décor aussi surnaturel. Jamais réalité ne ressembla plus à de la fiction." "...La petite cité grandit dans un décor militaire. De temps à autre, une alerte survient; dans la forêt prochaine des coups de feu retentissent, de sanglants corps-à-corps s'engagent. Le soir, un, deux, trois noms manquent à l'appel; le deuil maintient les âmes dans les habitudes tragiques..."

Dans le temps, cette page d'histoire parut à beaucoup d'un lyrisme un peu juvénile. Aujourd'hui, plus familier avec la technique de mon métier et plus soucieux d'objectivité historique, je n'enlèverais rien à ce tableau, pas même son cadre doré.

(1) L'honorable Henri Groulx, secrétaire de la province de Québec et ministre de la santé.

(2) Lionel Aucllet.

En 1642 naissait Montréal dans une atmosphère baignée de merveilleux. A propos de cette fondation, l'on a parlé d' "épopée mystique". Grand mot que souffre bien la réalité. Ville-Marie a, pour origine, la rencontre et l'alliance de deux courants surnaturels, les plus nobles, les plus féconds de l'époque: le courant missionnaire et le courant mystique; le premier, dans les monastères, les couvents, les collèges de France et jusque dans le plus grand monde, soulève alors une légion d'âmes d'élite, les enflamme à donner leurs biens, même leur vie pour la conversion des Indiens du Canada; l'autre, le courant mystique, courant plus fort et plus large, réaction de l'âme catholique et française contre le siècle de fer de la Réforme, efflorescence de la plus haute spiritualité, ferait surgir, en particulier, la puissante et secrète Compagnie du Saint-Sacrement, dont l'on n'a pas fini de mesurer l'influence sur la vie religieuse, sociale et même politique du grand siècle. L'idée d'une fondation coloniale en Nouvelle-France germe d'abord, vers 1630, dans l'esprit d'un modeste receveur des tailles de l'élection de la Flèche, ce Jérôme le Royer de la Dauversière, héros de la charité, saint authentique, d'une vie terrible, broyée dans les pires épreuves, sans excepter les tentations du désespoir. La Dauversière est un lecteur des *Relations*. Il fréquente assidûment le collège des Jésuites de sa ville, frémissante pépinière d'apôtres pour les missions du Canada. C'est au cours de prières et de visions, et, chose assez singulière, vers 1630, au temps des Kirke, quand la Nouvelle-France a cessé d'être colonie française, que le lecteur des *Relations* assiste à l'écllosion du projet en son esprit. De ce moment, le merveilleux entre dans l'histoire de Montréal pour y nouer la plus extraordinaire conjonction de miracles, visions, allées et venues, rencontres

de personnages divers poussés les uns vers les autres, souvent à leur insu, pour le même projet, par la même puissance mystérieuse; merveilles qui, pour nombreuses et déconcertantes qu'elles soient, n'en ont pas moins pour garants des hommes et des femmes d'une exceptionnelle probité, quelques-uns des plus grands noms de la France mystique. Et voici qu'en quelques années une Providence active, remuante, aura balayé tous les obstacles, groupé, des divers points de l'horizon, tous les ouvriers de la future fondation, réuni les ressources nécessaires, assuré à l'oeuvre les plus hauts patronages. C'est elle qui, dès le début, met, sur le chemin de La Dauversière, la châtelaine de Ruigné, Marie de la Ferre, laquelle s'offre à fonder l'ordre d'Hospitalières dont l'homme de la Flèche a d'abord rêvé pour Montréal. Elle qui conduit vers La Dauversière le baron de Fancamp, gentilhomme riche, bientôt le premier bailleur de fonds de l'entreprise. Elle encore qui arrange cette étonnante rencontre de Meudon, chez le chancelier de France, Pierre Séguier, où La Dauversière et un jeune prêtre, Jean-Jacques Olier, se reconnaissent sans s'être jamais vus et se découvrent l'un et l'autre épris du même rêve. Elle encore qui conduit La Dauversière, Fancamp, l'abbé Olier, chez le baron Gaston de Renty, et qui, par cette autre rencontre, associe la Compagnie du Saint-Sacrement à l'oeuvre montréalaise. Elle toujours qui, au moment opportun, amène aux promoteurs de l'entreprise, le chef attendu, le gentilhomme champenois, Paul de Chomedey, sieur de Maisonneuve. "Gentilhomme de vertu et de coeur", comme l'appellent les "Véritables motifs", conquis lui aussi, par les *Relations*, aux missions du Canada, le jeune seigneur, — il n'a que vingt-neuf ans — accourt de grand coeur offrir son épée à La Dauversière, sans autre ambition que de servir Dieu et le roi. Enfin c'est la même Providence qui, à l'heure précise de l'embarquement, conduit à la Rochelle la fille d'un procureur en baillage, une autre lectrice des *Relations*,

la délicieuse demoiselle de Langres, Jeanne Mance, travaillée du désir de servir les sauvages dans un hôpital. En Mademoiselle Mance, comment n'eût-on pas vu la personne toute désignée pour préparer les voies aux hospitalières de Marie de la Ferre et fonder un Hôtel-Dieu en terre montréalaise? D'autant que, par une autre attention providentielle, la jeune demoiselle apporte, pour cette fondation, la promesse d'un subside d'une grande dame de la cour dont elle ignore le nom, mais qui est bel et bien la très riche duchesse de Bullion. Tout ces faits, je le veux bien, se précipitent et s'enchaînent, d'une façon assez extraordinaire et déconcertante. Pour les comprendre et les expliquer, il n'est que de les rattacher à leur source, à leur milieu: je veux dire à la vie, au monde mystiques, réalités dont des croyants ne sauraient rejeter l'existence non plus que les lois.

Dans l'intervalle, le projet a pris corps dans une association qui groupe quelques-uns des plus beaux noms de France et qui va s'appeler la "Société de Notre-Dame de Montréal". En 1643 la Société compte trente-cinq membres. Mais La Dauversière, l'abbé Olier, les barons de Fancamp et de Renty en constituent le premier noyau. Farouchement ennemis de l'éclat et de la moindre publicité, les associés s'enveloppent à ce point de mystère et de modestie que bon nombre d'entre eux, grands seigneurs et grandes dames, ont dépisté les plus sagaces chercheurs et jusqu'à ces derniers temps, sont restés inconnus. Quelle fin se proposent des Associés? Cette fin, — telle que je la trouve définie en l'un de leurs écrits: *Les Véritables motifs de Messieurs et Dames de la Société de Notre-Dame de Montréal pour la conversion des sauvages de la Nouvelle-France*, opuscule paru à Paris en 1643, — est l'une des plus élevées qui soient: fonder, sur un point de la Nouvelle-France, un établissement dont le dessein premier et unique sera l'apostolat missionnaire. Cette fondation, les Associés

entendent la faire surgir et vivre de leurs deniers, sans rien demander ni au peuple, ni au roi, ni au clergé. Tout, dans le nouveau poste, chacun de ses organismes, chacun de ses habitants, grands ou petits, s'engagera à collaborer aux fins de la Société. Les soldats ou paysans, invités à s'y établir, n'accepteront d'autre fonction que la défense de la mission ou l'encadrement des Indiens pour les dresser à la vie chrétienne et européenne. Une congrégation d'ecclésiastiques, déjà projetée, aura, pour ministère spécial, l'évangélisation: une première équipe y vaquera dans l'enceinte du poste; une autre, parmi les nations éloignées. Un double complément vient parachever l'oeuvre: un Hôtel-Dieu confié aux Hospitalières de la Flèche pour s'acquitter, auprès des sauvages, du ministère de la charité; une école ou séminaire pour élever les jeunes Indiens dans les lettres et la foi. Bref, pour la définir en quelques mots, disons que la fondation de La Dauversière et d'Olier entend devenir un centre et une école de missions, une école où peineront des ecclésiastiques, mais aidés de laïcs qui souhaitent cette noble occupation de leur vie. Le nom même de la colonie contribue à en marquer le caractère: fief de Notre-Dame dans la plus entière signification du mot, la future cité portera le nom de Ville-Marie.

Tel serait le commencement de Montréal. Fondation d'un caractère à part, unique dans l'Histoire. On saisit bien, je pense, l'originalité de cette entreprise coloniale. Elle se présente d'abord comme l'oeuvre d'une société particulière, distincte, autonome; elle aura son administration, son gouvernement à soi; elle ne se rattache à la Compagnie de la Nouvelle-France que par un vague lien féodal. Québec, Trois-Rivières n'ont été, à leurs débuts, que des comptoirs de fourrures. Dans la pensée des fondateurs de 1642, rien du souci mercantile; pas la moindre pensée de lucre. À propos de Ville-Marie, c'est tout juste si l'on peut même parler de

colonie. Colonie, si l'on veut, mais à la condition de sous-entendre une colonisation strictement subordonnée aux fins de l'évangélisation. Des colons, mais des colons apôtres, associés volontairement à l'expansion de la foi. En vérité, quelle ville du monde peut revendiquer origine plus auguste? Dans la naissance de Montréal l'on trouve mieux que la fiction des poètes antiques mêlant les dieux à la fondation des cités. Au souvenir des circonstances merveilleuses et des hauts desseins qui en ont entouré le berceau, on peut dire, de Ville-Marie, et sans la moindre fiction ni hyperbole, que Dieu et la Vierge en ont posé les premières pierres.

La colonie mystique eut à choisir le lieu de son établissement. Elle opta pour l'île de Montréal, ainsi appelée, comme on le sait, du nom donné à sa montagne par Jacques Cartier. Cette île, d'une si forte position stratégique, voici longtemps qu'on songe à l'occuper. Champlain, les Cent-Associés y ont pensé. En 1611 Champlain, à ce qu'il appelle la "Place Royale", faisait procéder à des abatis et commençait l'érection d'un mur. Vers 1640 les Hurons ont les yeux sur le poste et se sont même flattés d'y devancer les Français. Plus tard, la Potherie regrettera que l'on n'ait point fixé, en cette île avantageuse, — *hortesco referens* — la capitale de la Nouvelle-France. Leur choix, les Associés de Montréal le fondent avant tout sur l'aptitude du lieu à leur grand dessein. Choisir leur fut-il même nécessaire? L'île, c'est la terre élue, la terre de miracle, apparue avec une netteté, une précision extraordinaire, au mystique de la Flèche en ses premières visions. Les Associés n'ont pas cru devoir passer outre à cette première indication. Pour tous Montréal figure aussi la porte d'un monde. Quel champ de mission se révélait à l'oeil qui, de là, s'essayait à plonger jusqu'au coeur de l'Amérique! Les deux déversoirs des grands lacs, le Saint-Laurent et l'Outaouais, chemins d'eau merveil-

leux qui conduisent jusqu'aux nations les plus lointaines, viennent baigner l'île choisie. Montréal, c'est encore la halte naturelle des Indiens de l'Ouest, descendant ou remontant le Saint-Laurent. "Abord admirable à toutes les nations de ce grands païs", disait le Père Vimont. Trop éloigné, Québec ne leur offre ni un lieu commode pour leurs traites, ni une terre où le goût les prenne de s'habituer. Le lieu prédestiné, éminemment "propre pour y assembler un peuple composé de Français et de Sauvages", et donner à la conversion des indigènes une vigoureuse impulsion, il semble que ce ne puisse être que Montréal. Il restait à faire l'acquisition de l'île concédée, depuis 1636, à Jean de Lauzon, alors intendant du Dauphiné. Le Père Lalemant, qui veut bien s'entremettre, obtient le désistement de Lauzon.

Un jour de juillet 1641, la saison un peu avancée, s'embarquent à la Rochelle, sur deux vaisseaux, les fondateurs de Ville-Marie. Sous la conduite de son chef, le sieur de Maisonneuve, le groupe se compose de trente-sept hommes, colons recrutés par La Dauversière, dans les campagnes des environs de la Flèche, en ces vieux pays de France qui s'appellent le Maine, l'Anjou, le Perche. Trois femmes accompagneront Jeanne Mance; un religieux et un prêtre seront aussi du voyage. Un troisième vaisseau, parti de Dieppe, emporte pour son compte une douzaine d'autres colons. Hélas! de longs retards sur mer empêchent qu'on ne se rende à destination cette année-là. Force est bien d'hiverner à Québec. Longue attente tempérée par la généreuse hospitalité de M. de Puiseaux, qui loge la petite compagnie, partie à Sainte-Foy et partie à l'anse Saint-Michel. Mais attente qui vaut aux chevaliers de l'aventure mystique l'opposition des réalistes. Au fond rien de plus naturel que les objections de M. de Montmagny et de son entourage au projet des nouveaux Associés. Et que les Québécois, tout l'hiver, aient fait des gorges chaudes de ce qu'il leur plaît d'appeler la "Folle

entreprise", y a-t-il lieu de s'étonner? En pleine guerre iroquoise, à une heure où la colonie souffrait déjà d'éparpillement, comment agréer, selon les vues humaines, la fondation d'un nouveau poste à 180 milles de Québec? Le lieu est connu, en Nouvelle-France, pour l'un des plus dangereux qui soient. Depuis longtemps la guerre a fait disparaître l'Ochelaga des jours de Cartier. Dans la langue indienne, l'île de Montréal porte même un nom mélancolique. On l'appelle "l'isle où il y avait une ville ou une bourgade".

Ville-Marie ne pouvait donc naître et ne pouvait durer que sous le signe de la force. Qu'à la vue de l'infime troupe, M. de Montmagny ait tout tenté pour la retenir auprès de Québec, lui ait offert, à ce qu'il semble, l'Île d'Orléans, rien que de compréhensible. Mais l'on comprend aussi l'accueil fait à la proposition par Maisonneuve. L'Île d'Orléans pouvait convenir à une colonie pour vie agricole. Le lieu est-il bien propice à des éclaireurs en quête d'un poste avancé pour la conquête spirituelle d'un continent? Peuvent-ils renoncer au domaine qu'une vision, un signe d'en haut leur a miraculeusement désigné? La réponse du chevalier de la Société de Notre-Dame jaillit tranchante, vive comme une parade à l'épée: "Je ne suis pas venu pour délibérer, mais bien pour exécuter; et tous les arbres de l'Île de Montréal seraient-ils changés en autant d'Iroquois, il est de mon devoir et de mon honneur d'aller y établir une colonie."

Le 8 mai 1642, aussitôt le fleuve libre de glace, deux chaloupes, une pinasse, une gabare, bateaux pouvant aller à voiles et à rames, quittent l'anse Saint-Michel. La petite troupe de Maisonneuve s'en va fonder Ville-Marie. Le groupe s'est accru à Québec de quelques ouvriers et surtout de deux associés de qualité: M. de Puiseaux et Madame de la Peltrie. M. de Montmagny, le Père Vimont sont aussi de la flottille.

Pour le plus grand nombre c'est une promenade vers l'inconnu. Seuls le Père Vimont et peut-être Maisonneuve et quelques autres de la flottille sont allés, au mois d'octobre précédent, accompagnés de M. de Montmagny, reconnaître les lieux. Le neuvième jour, l'île apparaît. Dans le lointain se dessine tout d'abord, en sa frondaison naissante, le cône arrondi du Mont-Royal. C'est l'heure de l'enivrant éveil du printemps. Le long de la rive, la flottille voit défiler, dans les échancrures de la forêt vierge, une suite de prairies naturelles, déjà en herbe et en fleurs. Mademoiselle Mance le racontait plus tard à la Soeur Morin de l'Hôtel-Dieu de Ville-Marie: le long de la grève, et sur un parcours de plus d'une demi-lieue, elle n'avait vu, disait-elle, "que prairies émaillées de fleurs de toutes couleurs, qui fesois une beauté charmante". Et voici bien un tableau pour tenter de grands peintres. Devant l'apparition de la terre promise, une suprême émotion secoue la petite compagnie. Toute l'ardeur, toute la joie refoulée dans la longue attente font explosion. Des versets de psaumes montent aux lèvres des pèlerins de la Vierge. Et c'est en scandant du jeu de leurs rames les cantiques sacrés qu'ils abordent à l'angle de terre choisie par leur chef: la Place Royale de Champlain, la future Pointe-à-Callière, la Place d'Youville d'aujourd'hui. On débarque; Maisonneuve, le premier, tombe à genoux pour un acte d'adoration. Tous l'imitent. Puis, vient la lecture d'une pièce notariale: au nom des Cent-Associés, M. de Montmagny met la nouvelle société en possession de son fief. Cela fait, sur un signal du Père Vimont, un chant s'élève, pieux, enthousiaste, le *Veni Creator*. Ce même jour, ou le lendemain, 18 mai, qui était un dimanche, — les documents ne s'accordent point —, sur un autel improvisé, il y a messe et sermon; et c'est

alors que le Père Vimont, songeant aux vues apostoliques des Associés, prononce ces paroles prophétiques: "Voyez-vous, messieurs, ce que vous voyez n'est qu'un grain de moutarde, mais il est jeté par des mains si pieuses et animées de l'esprit de la foi et de la religion, que, sans doute, il faut que le ciel ait de grands desseins puisqu'il se sert de tels ouvriers, et je ne fais aucun doute que ce petit grain ne produise un grand arbre, ne fasse un jour des merveilles, ne soit multiplié et ne s'étende de toutes parts". Tout le jour, le Saint-Sacrement reste exposé; on se répand en chants et en prières. On cueille des fleurs pour orner l'autel; pour l'illuminer, on cueille des lucioles qu'on suspend "par des filets d'une façon admirable et belle", pendant que d'autres dressent des tentes pour loger tout le monde. Ainsi naquit Ville-Marie sous l'aspect d'un campement de pèlerins ou de croisés, en une fête moitié idyllique, moitié religieuse, comme les primitifs, au premier plan ou à l'arrière-fond de leurs tableaux, en savaient peindre.

## II

Hélas! la colonie n'allait pas vivre ni se développer en cette atmosphère de rayonnante jeunesse et de confiante audace, ni même selon le plan prévu par ses fondateurs. Centre de mission, elle ne le serait, pour de longues années, que modestement. La fondation de Ville-Marie repose en partie sur une noble illusion fort commune à l'époque: l'aptitude de l'Indien au sédentarisme paysan et à la civilisation européenne. On se flatte d'attirer les sauvages dans l'île, de les amener à y constituer une large cité chrétienne. Espoirs généreux qui reposent à leur tour sur une autre illusion: l'illusion d'une paix universelle et prochaine entre Indiens et entre Indiens et Français. Les Associés de Notre-Dame, leurs "Véritables motifs" ne permettant pas d'en douter, se méprennent étrangement sur les dispositions pacifiques des Iroquois. Méprise conséquente. Que vaut le rêve de Ville-Marie face à la menace du guerrier rouge? Dès 1642, plus au courant de la situation, les Jésuites se montrent plutôt sceptiques sur l'avenir de l'île montréalaise. Tant que l'on n'aura pas dompté l'ennemi commun, écrit l'auteur de la *Relation* de cette année-là, "Je ne vois pas qu'il y ait moyen que les Sauvages s'y puissent fixer et arrester, ny que les Hurons ayent la liberté d'y descendre, ny que la colonie des François y puisse prospérer". Trop juste prévision. Hurons, Algonquins, sauvages de l'ouest, de retour de leurs chasses et s'en venant à la traite, s'arrêteront à Ville-Marie troquer leurs peaux. La plupart, dans la crainte du farouche ennemi, ne feront que passer. Parfois une bande ou l'autre s'attarde à chasser, pendant l'hiver, en ce paradis du gibier. Au printemps, quelques familles iront même jusqu'à semer du maïs. Mais toujours ce ne

seront que de simples passants. Les missionnaires s'occupent d'eux avec diligence. Ils sauront en convertir un bon nombre, baptiser leurs enfants. Deux missionnaires jésuites, vers 1650, se consacrent à cette oeuvre. En son Hôtel-Dieu, fondé en 1642 à la Pointe-à-Callière, puis transporté en 1644, au coin nord-est des rues Saint-Paul et Saint-Sulpice d'aujourd'hui, Jeanne Mance révèle, pour sa part, à ces pauvres errants, l'héroïsme de la charité chrétienne. Jusqu'en 1659, dans l'attente des Hospitalières de Marie de la Ferre, la noble fille soutient admirablement la tâche. Une autre, Marguerite Bourgeoys, en son école ouverte en 1658, accueille quelques enfants sauvages. Mais encore une fois, tous ces soins n'atteignent que des isolés. En 1660, presque vingt ans après la fondation de Ville-Marie, pas un seul ménage indien ne s'est encore fixé dans l'île, tant l'Iroquois dresse tout alentour le terrible épouvantail.

L'Iroquois n'a pas attendu longtemps pour signaler sa présence autour de Ville-Marie. Dès l'année 1643 il y vient tuer trois colons. De ces jours commence, pour la petite colonie de Maisonneuve, sa glorieuse mais dure existence d'avant-poste ou de marche de la Nouvelle-France. Vie d'éternelle défensive; vie de claustration presque continuelle dans une enceinte fortifiée. En 1645 le fort, flanqué de quatre bastions, doit prolonger ses retranchements sur 320 pieds de côté pour contenir, avec les magasins, un hôpital et une chapelle, les logements de la garnison et même ceux des colons. Quelques audacieux prennent-ils le risque de s'établir en dehors de l'enceinte, que presque aussitôt la guerre les contraint d'y rentrer. Le jour où, mieux pourvu d'hommes, l'on tentera enfin l'avance de la colonisation, on le fera à la façon d'une avance militaire, en jalonnant chaque pas d'ouvrages de défense.

Pendant ce temps, comme toute oeuvre de Dieu, l'entreprise de Ville-Marie se voit en butte à de redoutables cabales. Les sommes énormes enfouies en l'entreprise

font scandale. C'est "une oeuvre de roi", murmure un certain monde, qui eût voulu que l'on réservât ces aumônes à la multitude des pauvres et des gueux de France. Car nous sommes au temps de Mazarin, dans un Paris affamé et dans une France ravagée par les chevauchées des Frondes. Puis, les Jésuites ne suffisent-ils pas aux missions du Canada? Que vient faire, en cette oeuvre missionnaire, une société composée en grande partie de laïcs, chose si nouvelle à l'époque? Au surplus, cette oeuvre d'apostolat indigène, comment la croire viable, dans l'île de Montréal, à portée de l'Iroquois? La Nouvelle-France elle-même, se demandent les plus malins, "pays intempéré", "environné de la mer glaciale", a-t-elle quelque chance d'être jamais habitable pour des Français? Ainsi, dans le plus grand monde, dans le clergé et jusqu'à la cour, où les "dévôts" commencent d'avoir mauvaise presse, circulent ces objections et quelques autres. Dès 1643, au lendemain de la mort de Richelieu, les Associés jugent l'opposition assez grave pour jeter, dans le public, une apologie de leur oeuvre canadienne: *Les Véritables motifs de Messieurs et Dames de la Société de Notre-Dame de Montréal pour la Conversion des Sauvages de la Nouvelle-France.*

Cependant les épreuves viennent fondre jusqu'au sein de la Société. La fondation coûte prodigieusement. Le premier embarquement épuise du coup les souscriptions déjà faites. En 1642 les Associés y vont forcé-ment d'une autre somme de 200,000 livres. Fréquemment il faudra renouveler l'opération. À la longue, devant les funestes et persistants effets de la guerre iroquoise, il arrive que, sur l'avenir de l'oeuvre, les plus confiants se sentent pris de scepticisme. Les soutiens les plus riches et les plus puissants, tel le baron de Renty, sont morts. La Dauversière va disparaître à son tour, en 1660, dans une déconfiture financière qui atteint Montréal. Des 35 membres qui constituaient à ses débuts la

Société de Notre-Dame, il ne reste plus en 1650 que onze membres actifs. Pour comble de malheur, la Compagnie du Saint-Sacrement, l'un des forts appuis de la Société, est sur le point de succomber, elle aussi, sous les coups de la disgrâce royale. Au mois de mars 1663, les fils de M. Olier, les Sulpiciens, recueillent l'héritage fort compromis des Associés de Notre-Dame de Montréal.

L'entreprise se résume à beaucoup de guerre, beaucoup d'épreuves, et à peu de missions. S'est-elle au moins reprise du côté de la colonisation? Nul de ceux qui ont exploré l'Île, même à la course, n'ignore la richesse de son sol, "terre grasse, des prairies en quantité", note la *Relation* de 1642-43. "Terre noire ou pierreuse qui produit du grain en abondance; tout y vient parfaitement bien", observe Pierre Boucher. "Fertile en terres propres à labourer, prairies, bois de toutes espèces... ruisseaux qui arrosent le dedans de l'Île", affirme l'auteur des *Véritables Motifs*. Cette rare fertilité n'empêche point Montréal d'en rester, dix ans après sa fondation, à la population de ses premiers jours: une cinquantaine d'habitants environ. En 1654 les registres permettent de relever dix mariages au plus. Le poste continue à vivre de farines importées de France. Jusqu'alors l'on n'a connu que le défrichement en commun; le partage des terres ne se fera, entre les colons, qu'en l'année 1648. Et ce n'est guère avant 1650, au dire de la Soeur Morin, que l'on aurait semé le premier blé. Toute la population vit à l'intérieur du fort ou dans l'enceinte de l'Hôtel-Dieu, coin des rues Saint-Joseph et Saint-Paul, bâtiment construit en redoute et pourvu d'une garnison. Etat de choses pénible, mais fort explicable si l'on se rappelle que, pendant vingt ans et plus, les colons de Ville-Marie n'ont connu d'autre défrichement que le défrichement les armes à la main. Dès 1643, les autorités imposent aux défricheurs cette consigne: départ pour le travail et retour, en bataillon, l'arme au poing, au son de la cloche. Plus tard,

le péril atroce et grandissant finit par exiger une garde permanente autour du champ de travail: tâche qui incombe aux soldats de la Très Sainte-Vierge, confrérie militaire organisée par Maisonneuve. On cite le cas d'un colon des Hospitalières, Mathurin Joineau ou Joanneau, qui, pour se dérober aux Iroquois, vécut des années, logé sous terre, n'ayant, pour toute cheminée, qu'une souche pourrie.

Enfin l'arrivée d'une puissante recrue, celle de 1653, précipite la prise du sol. À ce moment les affaires de la Société de Notre-Dame fort compromises avertissent de compter davantage sur soi. Coûte que coûte il faut trouver le moyen de garder à Ville-Marie ces hommes dont la plupart ne se sont engagés à servir la colonie que pour une durée fixe de cinq ans. Maisonneuve ne croit mieux faire que de présenter à ces ouvriers ou paysans de France la tentation séduisante d'un chez soi à fonder sur une portion de sol. Il y va largement, offrant aux colons des avantages que nul seigneur, que le roi lui-même ne saura offrir: À quiconque s'engage à s'établir et à rester au pays, concession d'une terre de trente arpents au Coteau Saint-Louis, (l'ancienne place Dalhousie) ou à la contrée Saint-Joseph, plus, un arpent ou un demi-arpent, dans l'emplacement réservé à la ville, ce lot supplémentaire destiné à la construction d'une maison. Chaque colon reçoit en même temps une allocation qui varie de 400 à 600 livres. Un colon de marque, comme Charles Le Moyne, reçoit quatre-vingt-dix arpents de terre, sans compter maints autres privilèges. En l'année 1654, pas moins de 51 colons ont pris des lots. Cinq ans plus tard, ces défricheurs abandonnent le fort à la garnison; et une quarantaine de maisons s'échelonnent sur deux rangs parallèles au fleuve, maisons de ville militaire, percées de meurtrières, bâties en redoutes, faites pour s'appuyer l'une l'autre. Depuis 1650 Maisonneuve, du reste, occupe son château fortifié sur la rive

du fleuve, au nord de la Place du Marché, sur la rue Saint-Paul. En outre, au Coteau Saint-Louis, deux solides redoutes protègent les défrichés. En 1662, Maisonneuve se tourne cette fois vers les soldats et les domestiques. Aux yeux des courageux qui prendront des terres, il fait miroiter le privilège de faire la traite tout comme les habitants. Soixante-deux répondent à l'appel. Une autre poussée de défrichement s'ensuit sur le domaine des seigneurs, dans la contrée Saint-Joseph, près de la maison fortifiée de Saint-Gabriel et près de Sainte-Marie. En cette avance, l'on cède bien encore un peu à l'éparpillement, mais beaucoup moins que dans les environs des Trois-Rivières et de Québec. Les dures nécessités de la guerre forcent Ville-Marie à se contenir, à se resserrer. La ville jouit aussi de l'avantage d'être gouvernée, pendant un quart de siècle, par le même homme; et il se trouve que cet homme, chef véritable, peut développer sa ville, selon un plan mieux suivi.

À ce moment, bien qu'à la période la plus rude peut-être de sa vie, Ville-Marie ne laisse pas de parfaire son organisme. Un moulin existe à quelque distance du fort, sur la Pointe à Callière, à l'endroit qui porte encore le nom de Pointe-du-Moulin-à-Vent. Sur le bord du fleuve, une commune a été concédée aux colons. Le petit poste possède depuis 1648 ses institutions civiles: c'est-à-dire, outre le gouverneur, un juge, un greffier, un tabellion, un syndic. En 1657, l'arrivée des premiers Sulpiciens permet l'érection de la paroisse. Ainsi peu à peu Ville-Marie, cimetière de tant de héros, prenait l'aspect d'une terre vivante.

### III

Il me resterait à vous décrire, si on pouvait le tenter, l'atmosphère spirituelle de Ville-Marie. Je me borne à évoquer en quelques lignes l'aristocratie morale qui a fait, à la jeune ville, l'air élevé et fortifiant qu'on y respirait. D'un bout à l'autre de la Nouvelle-France, les grands exemples, on le sait, tombent alors de haut. Les chefs sont des chefs qui entendent l'être dans toutes les dimensions humaines et d'abord en vie chrétienne. "Dieu nous a fait la grâce d'avoir toujours des gouverneurs qui ont été des gens de bien", disait, vers 1660, Pierre Boucher. Mais que dire du gouverneur de Ville-Marie, le moine-soldat, Paul de Chomedey, sieur de Maisonneuve? Il est de ces hommes que l'on ne peut peindre sans se donner l'air de les idéaliser. Ceux de son entourage l'appelaient "le premier gentilhomme de la chambre de la Reine du Ciel". Titre qui dit, à lui seul, l'admiration publique et le rare mérite du personnage. Nous n'avons que l'embarras du choix dans les hommages de ses contemporains. Pur comme une moniale, lié par vœu à la chasteté perpétuelle, lié aussi à la pauvreté évangélique, vêtu comme le plus simple des habitants, content d'un seul domestique, humble comme un "novice fervant", "bon comme un ange"... et ne se "souciant non plus d'argent que de fumier", ainsi l'a vu et l'a décrit Soeur Morin de l'Hôtel-Dieu de Montréal. Avec tout cela, brave entre les braves, remplissant, comme le dernier des volontaires, sa faction de "soldat de la sainte Vierge"; non pas le personnage rigide, image d'Epinal qu'on se figure trop souvent, occupé à se guinder sur des poses chevaleresques ou sur des sentences dévotes, mais simple, très simple et resté humain, très humain, de joviale humeur, s'en allant se soulager de ses pires disgrâces ou de ses pires épreuves, en des parties de bon rire avec la

Soeur de Bresolles, Marguerite Bourgeoys ou M. Souart. "Je les ai vus rire des heures entières pour semblables sujets", raconte encore Soeur Morin. M. Faillon a écrit, des fondateurs de Ville-Marie, "qu'ils offraient une réunion digne des plus beaux temps de l'Eglise".

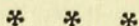
Autour du gouverneur, il faudrait grouper les héros et les héroïnes qui lui font son escorte d'honneur: Lambert Closse, sergent-major de la garnison, venu en 1646 à Ville-Marie, non seulement pour y servir, mais dans l'espoir d'y trouver à mourir, autre chevalier qui, un jour, aux prédicants de prudence, jette cette héroïque bourrade: "Messieurs, je ne suis venu à Ville-Marie qu'afin d'y mourir pour Dieu, en le servant dans la profession des armes, et si je savais que je ne dusse pas y périr, je quitterais le pays pour aller servir contre le Turc, afin de n'être pas privé de cette gloire"; Charles Lemoyne, le futur baron de Longueuil, pendant vingt ans le bouclier de la colonie, père d'une nichée de héros comme il s'en voit peu dans une même famille; puis la douce hospitalière Jeanne Mance, dont Mlle Daveluy nous a peint l'inoubliable figure: laïque à l'âme de moniale, jeune femme frêle, délicate, qui, dans la compagnie des rudes héros, offre ce spectacle peu banal d'incarner, tout autant qu'eux, de la force, de la virilité, mais enveloppée d'un charme souverain; à côté d'elle, cette autre héroïne virile, Marguerite Bourgeoys, femme de tête et d'action, femme, dira Parkman, qui a "réalisé l'idéal de la femme chrétienne", capable de toutes choses, selon une contemporaine, capable de faire réussir "les affaires temporelles et spirituelles", et qui, avant de s'adonner à la formation des enfants, tiendra comme une école normale originale, une école pour futures mères de famille, recueillant et préparant à leur noble rôle de fondatrices de foyers, les "filles du roi".

Si, des personnages de premier plan, nous passons aux menus colons, l'atmosphère ne change point. *Les Rela-*

tions ont prononcé, à propos de l'Île de Montréal, le mot d' "Isle Sainte". La vie des premiers habitants, nous disent-elles encore, a été "une image de la primitive église". Le mot est repris par la Soeur Morin, qui dresse, de la vie religieuse à Ville-Marie, un tableau auquel on se défend mal de trouver un air de *Légende dorée*. Selon la Soeur, les Jésuites, premiers pasteurs du petit troupeau, auraient agi avec lui, comme font de bons maîtres de novices. "Tous n'étais qu'un coeur en charité". Hommes et femmes entendaient la messe chaque jour. Manquer sans raison à cet exercice exposait à passer "quasy pour excommunié". Rien n'était fermé à clef, ni maisons, ni cofres, ni caves. Chacun portait de son superflu aux moins pourvus. D'une parole dure ou impatiente, on demandait pardon à genoux à l'offensé. On n'entendait point parler d'impureté, même parmi les moins dévots. Bref, dit encore la Soeur, ces habitants de Ville-Marie d'avant 1660 vivaient "en saints, tous unanimement, et dans une piété et Religion envers Dieu, telles que sont maintenant les bons religieux". Tableau émouvant, certes, mais qui n'est pas si différent après tout de celui qu'ont tracé les *Relations* des Jésuites.

En ce milieu et en cette atmosphère, comme nous apparaît explicable et naturel, presque tout simple, le mouvement de jeunesse de 1660, le geste de ces dix-sept jeunes "Montréalistes", se jetant, comme tant d'autres l'ont fait autour d'eux, dans le risque chevaleresque. Plus tard, lorsque le rêve mystique de Ville-Marie se sera à peu près évanoui, comme l'on comprend encore le geste de Jeanne Le Ber, la filleule de Maisonneuve et de Mlle Mance, la cousine germaine des petits Lemoyne, celle qui aurait même ému d'amour le jeune Pierre Lemoyne d'Iberville; comme on voit bien, la riche demoiselle, recueillant le rêve et s'essayant à le prolonger, elle seule, dans sa cellule de moniale. Pendant des années, de ses doigts de grande artiste, elle brode de fils de soie, d'or et d'argent, orne-

ments et parements d'autels; elle tisse et elle brode encore mieux pour le Christ l'une des plus belles âmes de la Nouvelle-France.



Ville-Marie fut donc mieux qu'un illustre et noble échec. Elle ne fut point le poste de missions ni l'école de missionnaires que l'on avait projetés. Ce grand dessein, les hommes ennemis, comme il arrive souvent, l'ont traversé et saccagé. Mais, on peut se le demander, comme d'autres firent dès ce temps-là: sans Ville-Marie, y aurait-il eu une Nouvelle-France? Parce que le poste fut un poste d'avant-garde, et que, peuplé de magnifiques combattants, il engendra toute une compagnie de héros, la puissance iroquoise s'y vint effriter. Elle put encore harceler le reste du pays; il ne lui resta pas assez de force pour le détruire.

De ses origines et de l'esprit de ses fondateurs, la ville n'allait-elle pas garder quelques formes de prosélytisme? Trois-Rivières, un peu délaissé, cesserait d'être le comptoir achalandé de naguère pour devenir le centre pacifique d'une région de défrichement. Québec, capitale de la Nouvelle-France, s'enfermerait dans son rôle bourgeois et brillant de centre administratif et politique. Ville-Marie resterait la ville dynamique. Située à la rencontre des deux grands chemins de l'ouest, une passion bientôt morbide de mouvement, d'aventure, ne cesserait plus de l'agiter. D'ici plus que d'ailleurs partiront pour les folles et glorieuses avironnades les insatiables coureurs, fondateurs de postes et de villes, rêveurs d'empire. Fait non moins merveilleux, deux cents ans après sa fondation,—Dieu ménage parfois ces courbes dans l'Histoire,—Montréal reviendrait, peut-on dire, à sa première vocation. De la ville aux florissants instituts religieux, aux communautés-ruches, s'envolerait, plus que de toute autre sur ce continent, et vers tous les points de notre pays et de l'Amérique et vers les continents infidèles, la légion ailée de nos jeunes missionnaires.

Disons mieux. Par cela seul qu'elle aurait existé, Ville-Marie ne saurait prendre l'aspect d'un échec. Monsieur le président, en démocratie parlementaire, il n'est pas séant, ai-je entendu dire, de parler devant un ministre sans lui demander quelque chose. Un grand anniversaire s'en vient, de ceux qu'aucun peuple ne peut se dispenser de fêter avec éclat et amour. Vous aurez votre mot à dire dans cette célébration. Il se peut même que l'on vous demande autre chose qu'un mot. Vous sentez, je le sais, toute la fierté de votre vieille origine canadienne et montréalaise; votre ancêtre, petit immigrant de dix-sept ans,<sup>1</sup> figurait au premier recensement de la Nouvelle-France, jeune Rouennais du temps de Cavelier de la Salle, venu tenter fortune à Ville-Marie. Vous n'avez donc pas besoin que l'on vous dise ce que devront être à Montréal les fêtes de 1942.

Mesdames, Messieurs, la petite ville dont j'ai essayé de vous raconter la première et brève histoire, n'est pas une ville de l'Océanie, de la Côte de Mozambique ou des monts tibétains. Elle est née, elle a grandi en notre pays, tout proche de nous. Des gradins d'Outremont nous pouvons en apercevoir l'emplacement presque à nos pieds, au bas de la Montagne, au bord du fleuve. Elle fut le noyau de notre Montréal d'aujourd'hui. Oh! je le sais, les quelques arpents carrés de la Place d'Youville, dont un peuple moins oublieux que le nôtre eût fait un enclos sacré, le progrès moderne les a joliment défigurés et encombrés. Pour marquer l'emplacement de la première enceinte de Ville-Marie, et perpétuer le souvenir des idéales journées des 17 et 18 mai 1642, vous ne trouverez qu'un obélisque crasseux et penchant comme la tour de Pise, symbole, sans doute, de nos hauts soucis d'Athéniens et de notre patriotisme si rigide et si vertical. Appliquons-nous quand même à regarder cet enclos avec des yeux

---

(1) Jean Grou, fait prisonnier au combat de la Coulée qui porte son nom, puis torturé jusqu'à la mort par les Iroquois, commun ancêtre du ministre et du conférencier.

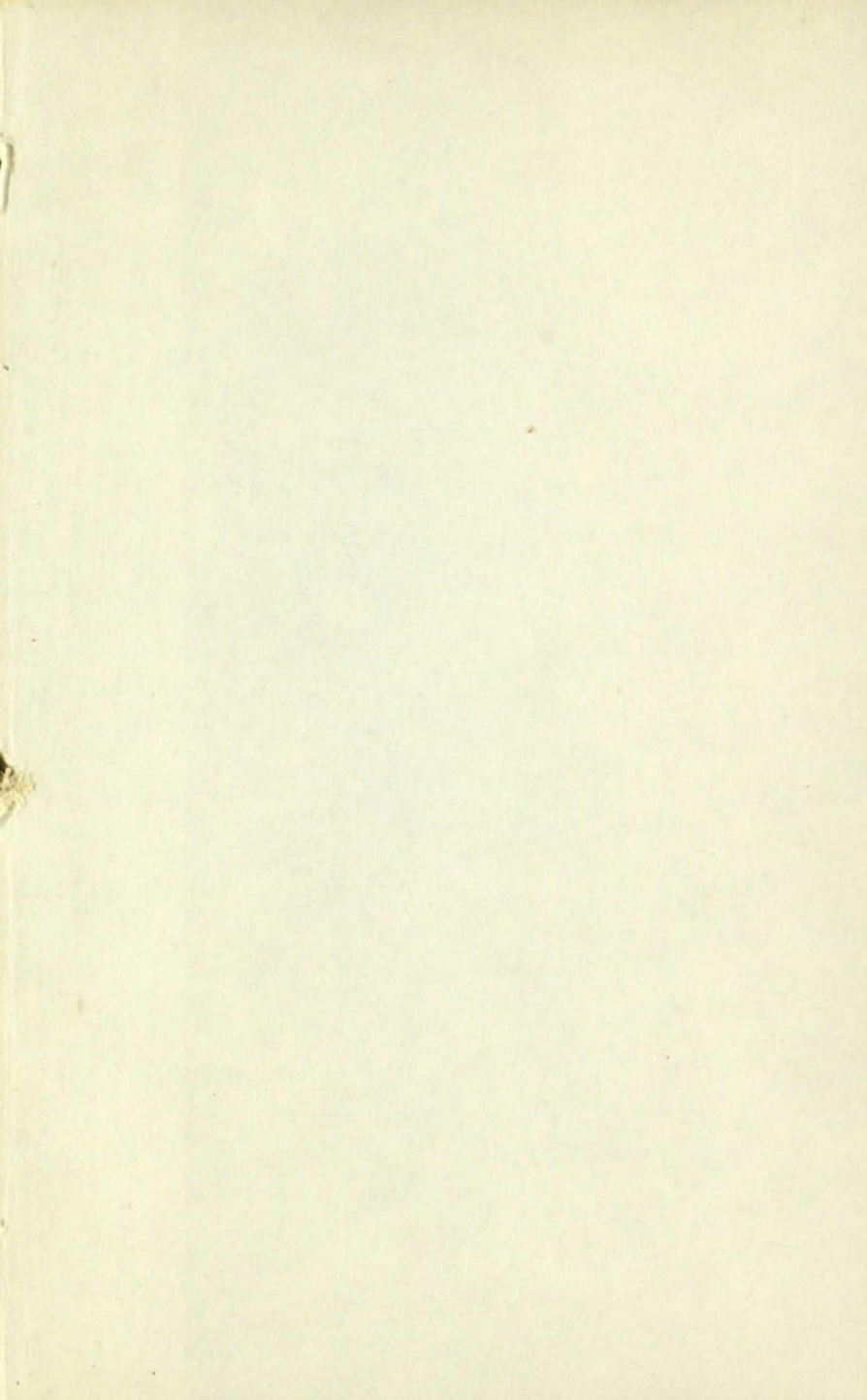
de civilisés, je veux dire avec des yeux et un esprit pour qui existe une hiérarchie des choses; un instant seulement, laissons se reformer l'image vivante de la petite cité militaire et mystique, le défilé des héros et des héroïnes au fier et doux visage: défilé et image nous forceront à convenir que, plus que tout le reste de la grande ville, plus que la silhouette prétentieuse de ses hauts édifices, plus que le grouillement et la rumeur du monstre, plus que ses milliers de feux sabrant et déchiquetant la nuit, le petit coin de terre qui va, de la Place d'Youville à la rue Notre-Dame et, de la rue Saint-Pierre à l'ancien Coteau Saint-Louis, porte le sceau d'une grande, d'une très grande histoire. Encore une fois, dans le berceau de combien de villes d'Amérique ou d'ailleurs, les fées de la légende auraient-elles pu déposer plus de bénédictions, plus de promesses de grandeur? Il faut dire les choses comme elles sont: par la noblesse de son dessein, par son atmosphère exceptionnelle, Ville-Marie n'est pas seulement le joyau de l'Histoire coloniale d'Amérique; c'est le joyau de l'Histoire coloniale de France, sinon même le joyau de toute l'Histoire coloniale. Tirer de l'oubli et remettre devant les yeux des nôtres et devant l'étranger, l'image de la cité du Sieur de Maisonneuve, ce serait, Monsieur le Ministre, rendre à la vie l'une des plus hautes, l'une des plus pures images de ce monde.

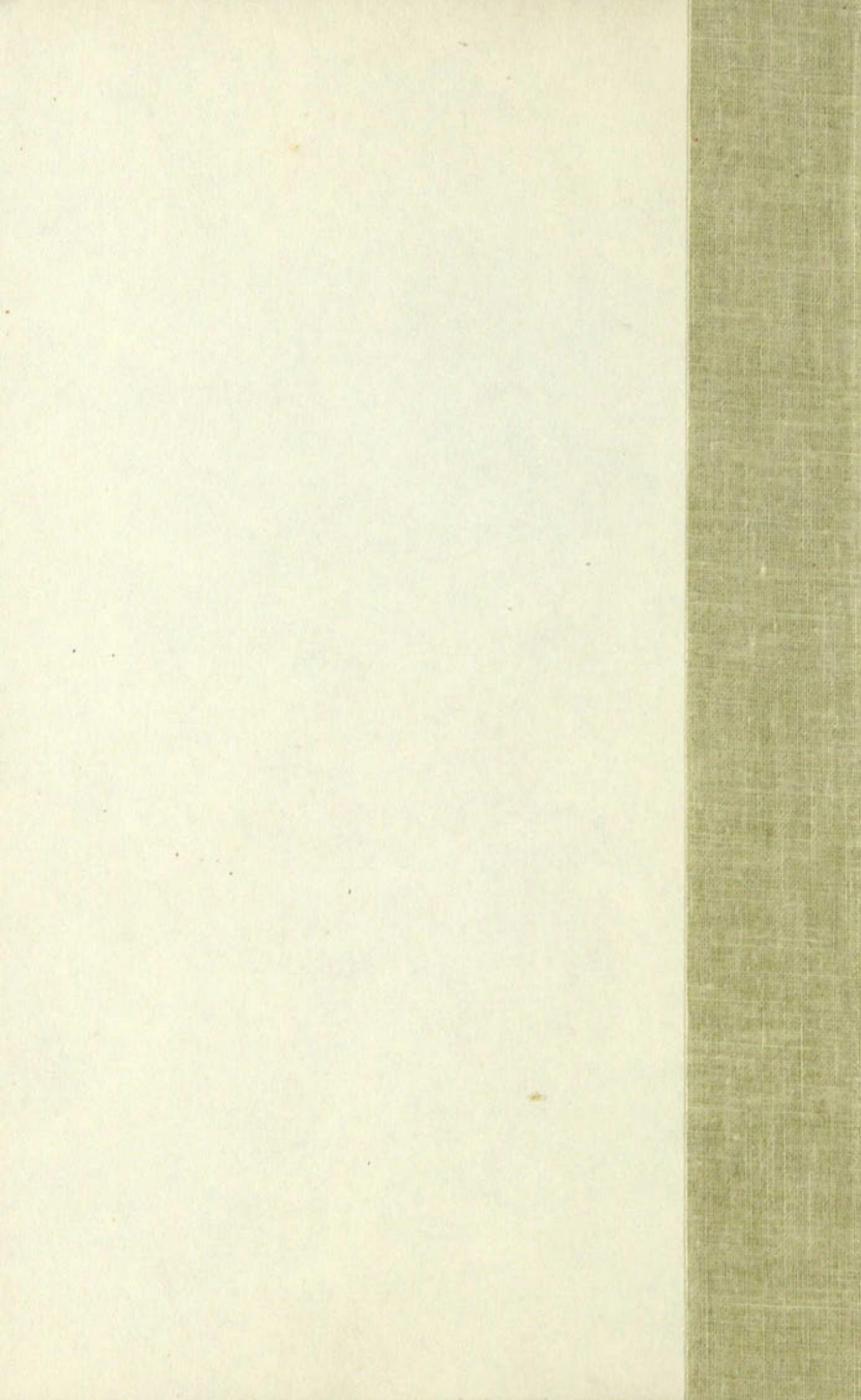




— IMPRIMERIE DU "DEVOIR", MONTRÉAL —







**BRO-DART**  
of Canada, Ltd.  
6 Edmonson St.  
Brantford, Ontario  
PRINTED  
U.S.A.  
MADE IN CANADA

BNQ



000 339 267